



ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE DEVELOPPEMENT
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° PG0007
SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLIS

Le **31 Mars 2010** à 9 heures (Heure locale), il sera procédé, au centre de formation ferroviaire de l'Office National des Chemins de Fer sis : rue Mohamed Triki - Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'exécution des prestations ci-après :

Liaison à Grande Vitesse entre Casablanca et Tanger :

Maintenance des rames à grande vitesse à l'Atelier de Tanger Moghoha et en particulier :

- la maintenance courante ;
- la maintenance préventive ;
- la maintenance corrective ; et
- les opérations particulières de maintenance.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau COD sis : 8 bis, rue Abderrahmane El Ghafiki AGDAL-RABAT (Dossier remis **gratuitement** aux concurrents).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Un Million de Dirhams (1.000.000,00DH)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26, 29 et 30 du référentiel général des Achats ONCF RG.0003/PMC-Version 00 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'ONCF approuvé par le Conseil d'Administration du 26 Juillet 2005 (à télécharger du site web ONCF : www.oncf.ma).

Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli cacheté portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent,
- L'objet et le numéro de l'appel d'offres,
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis,
- L'avertissement que « **Le pli ne doit être ouvert que par le Président de la Commission d'appel d'offres lors de la séance d'examen des offres** ».

Ce pli contient trois enveloppes :

- a- La première enveloppe comprend le dossier A « Dossier administratif et technique ». Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Dossier Administratif et technique** ».
- b- La deuxième enveloppe comprend le dossier B « Offre financière ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Offre financière** ».
- c- La troisième enveloppe comprend le dossier C « Dossier Additif ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente, outre les indications portées sur le pli, la mention « **Dossier Additif** ».

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau COD à l'adresse susvisée ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du règlement RG.0003/PMC-Version 00 précité.

AO.O. N° PG0007

011 00 00 0000 000 000000 00 00

8, bis rue Abderrahmane El Ghafiki - Rabat Agdal - Tél. : (212-37) 77.45.52 - Fax : (212-37) 77.02.02